

<https://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2020-devenir-directeur-rice-de-CFA-CFPPA-DEA-AT.html>



Rentrée 2020 : devenir directeur.rice de CFA-CFPPA-DEA-AT

- Métiers - Direct.eur.rice - Carrière, rémunération, conditions de travail - CCP des personnels de direction -

Date de mise en ligne : vendredi 6 mars 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Appel à candidature, pour une affectation à la rentrée scolaire 2020, sur les postes de direction de [CFA](#), [CFPPA](#), exploitations agricoles, ateliers technologiques vacants ou susceptibles de l'être dans les établissements publics locaux d'enseignement agricole ([EPLEFPA](#)) :

lire la note de service :



Nds mobilité CFA CFPPA DEA AT rentrée 2020

L'accès aux postes de directeurs des centres CFA, CFPPA, EA et AT est ouvert à tout fonctionnaire de catégorie A.

La participation à la campagne de mobilité des directeurs de centre constitutif d'EPLEFPA n'est plus conditionnée à l'inscription des agents sur la liste d'aptitude des directeurs de CFA et/ou CFPPA ni celle des DEA-DAT.